

# FIDELITY EUROPE

## Mai 2015

### Caractéristiques de l'OPCVM

#### Caractéristiques générales

- Gérante Victoire de TROGOFF
- Reprise de la gestion 01.01.2007
- Date de création 10.12.2001
- Indice de référence MSCI Europe
- Devise Euro
- Encours **1 771 m EUR**
- Catégorie Morningstar Actions Europe Grandes Cap. Mixte
- Notation Morningstar **★★★★**
- Éligibilité au PEA Oui



#### Caractéristiques opérationnelles

- Part disponible à la commercialisation en France :

Classe	Part	Devise	ISIN
• -	<b>Capitalisation</b>	<b>EUR</b>	<b>FR0000008674</b>
- Frais de gestion		1,90 % max	
- T.E.R *		1,90 %	
- Minimum 1 <sup>ère</sup> souscription		300 €	
- "Cut-Off"		11h00 (à Paris)	
- Règlement		Achat (J+3)   Vente (J+3)	

### Pourquoi les « Actions européennes » ?

- Un environnement macro-économique morose, une croissance atone, mais le soutien de la baisse de l'euro, chute des matières premières et la politique de la BCE devant redynamiser le crédit
- Des entreprises européennes aux fondamentaux sains et ayant réussi à maintenir leurs coûts dans un environnement sans croissance
- Un risque spécifique guidant à nouveau l'orientation des marchés
- Les valorisations des actions européennes présentent un potentiel d'appréciation mais la croissance des bénéficiaires sera nécessaire
- En relatif, les actions européennes restent très attrayantes par rapport aux autres régions et classes d'actifs

### Pourquoi « Fidelity Europe » ?

- Un fonds cœur de convictions, sans biais sectoriel ou de style et investi sur tous types de capitalisations
- Un **processus stable** reposant sur trois catégories de sociétés (multiplicateur de croissance, valeurs en redressement et valeurs d'actifs) et ayant permis de traverser tous les cycles de marché avec succès
- Une performance provenant majoritairement de **la sélection de valeurs** grâce à l'expertise de la gérante et le support de la recherche propriétaire unique de Fidelity sur la zone (71 analystes\*\*)
- Une gestion du risque au cœur du portefeuille offrant une surperformance mesurée et régulière

Source : Fidelity et Morningstar au 31.05.2015

\* "Total des Frais sur Encours" au 31.12.2014

\*\* Analystes Actions basés en Europe au 31.12.2013

# FIDELITY EUROPE

## Mai 2015

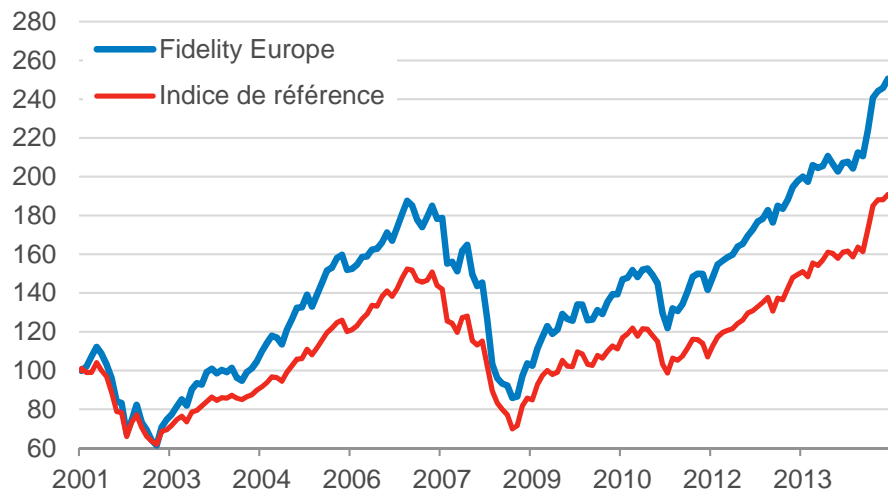
### Performances du compartiment (en %, Euro)

Capi-EUR	2015	1 an	3 ans	5 ans
<b>Fidelity Europe</b>	<b>18.9</b>	<b>18.9</b>	<b>76.8</b>	<b>98.8</b>
<b>Catégorie</b>	<b>19.0</b>	<b>18.5</b>	<b>72.0</b>	<b>76.1</b>
<b>Indice de référence</b>	<b>18.2</b>	<b>18.5</b>	<b>78.2</b>	<b>84.8</b>
Quartile	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>er</sup>

Indice de référence : MSCI Europe.

Catégorie : « Actions Europe Grandes Cap. Mixte » selon Morningstar.

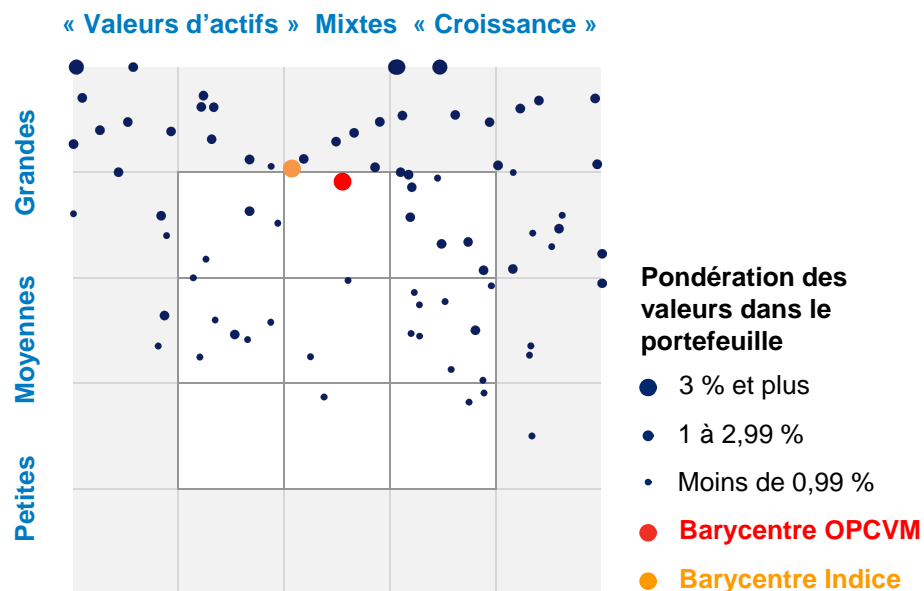
### Performances cumulées (depuis le lancement)



Source : Fidelity et Morningstar. Performances nettes de VL à VL en euros, au 31.05.2015.

\* Morningstar Direct au 31.12.2014.

### Ventilation du portefeuille par style et taille\*



### Critères types du portefeuille

	Cible
■ Nombre de lignes	60 - 80
■ « Tracking-error »	2 - 6 %
■ Pondérations secteurs / pays	+/- 5 %
■ « Active Money »	65 - 85 %

« Active Money » : somme des paris positifs face à l'Indicateur de comparaison

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

# Informations légales

Sauf indication contraire, toutes les informations communiquées sont celles de Fidelity Worldwide Investment. Ce document ne peut être reproduit ou distribué sans autorisation préalable et n'est pas destiné à la distribution publique.

Les valeurs citées dans ce document ne constituent pas des recommandations d'achat. Elles ne sont données qu'à titre d'illustration ou à indiquer que l'OPCVM est actuellement investi dans ces valeurs.

Les performances passées ne préjugent pas des rendements futurs. Les actions ne sont pas garanties et peuvent donc perdre de la valeur, notamment en raison des fluctuations des marchés. Fidelity fournit uniquement des informations sur ses produits. Ce document ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil personnalisé. Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement. Toute souscription dans un compartiment doit se faire sur la base du prospectus actuellement en vigueur et des documents périodiques disponibles sur le site internet ou sur simple demande auprès de Fidelity.

La SICAV Fidelity Active SStrategy est désormais enregistrée en vertu du Chapitre I de la Loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif, telle qu'amendée (la « Loi de 2002 »). Les Statuts de la SICAV ont été modifiés le 11 février 2008, ce qui entraîne un réenregistrement de la SICAV le 22 février 2008 du Chapitre II de la Loi de 2002 au Chapitre I de cette même loi. Cet enregistrement ne signifie pas que le contenu du Prospectus ou le portefeuille de valeurs mobilières détenu par la SICAV sont soumis à l'approbation des autorités luxembourgeoises. Toute déclaration contraire est interdite et illégale. La SICAV se conforme aux obligations de fond, tel que prévu par l'Article 27 de la Loi de 2002. La SICAV a le statut d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM ») et a obtenu un agrément en vertu de la Directive CE 85/611, telle qu'amendée, en vue de la commercialisation des Compartiments de la SICAV dans certains Etats membres de l'Union européenne. ATTENTION : la distribution de ce document et l'offre de souscription peuvent être limitées à certaines personnes. En conséquence, ce document est uniquement destiné et remis à des personnes spécialement sélectionnées, telles que les professionnels de l'investissement qualifiés, et auprès desquelles il peut être légalement promu. Ce document ne saurait constituer ni une offre ni une demande d'achat des actions du fonds mentionné envers quelque personne que ce soit et dans quelque pays que ce soit où une telle offre ou demande serait illégale, ni être diffusé à des personnes n'ayant jamais participé professionnellement à de telles offres. L'investissement dans un des compartiments de la SICAV Fidelity Active SStrategy doit s'effectuer dans le cadre de la diversification des actifs (à titre indicatif de l'ordre de 5 à 10% des actifs). A NOTER : l'investissement minimal dans ce compartiment (hors classe I réservée aux investisseurs institutionnels) est fixé à 50 000 Dollars US (ou sa contre-valeur dans une autre devise). Les rachats minimums sont fixés à 5 000 Dollars US (ou sa contre-valeur dans une autre devise).

- Fidelity Active SStrategy est une SICAV de droit luxembourgeois. Ses compartiments sont autorisés à la commercialisation en France par l'AMF.
- Fidelity Funds est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois (SICAV). Ses compartiments sont autorisés à la commercialisation en France par l'AMF.
- Fidelity SICAV est une société d'investissement à capital variable de droit français. Ses compartiments sont agréés par l'AMF pour leur commercialisation en France.

Le présent document a été établi par FIL Gestion, SGP agréée par l'AMF sous le N° GP03-004, 29 rue de Berri, 75008 Paris. **PM 1930**